

CONSEIL DE GESTION

Procès-verbal de la séance du 22 novembre 2010
(diffusion après approbation du conseil de gestion)

Membres de droit : Antonio GONZALES, Doyen de l'UFR, Chantal JEANNINGROS, Responsable des services administratifs

Enseignants présents : Pascal BERION, Jean Michel CALUWE, Marie Hélène DE SEDE MARCEAU, André DIDIERJEAN, Marie Rose GUELFUCCI, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Margareta KASTBERG, André MARIAGE, Gabrièle PADBERG, Alfredo PERIFANO, Blandine RUI, Valérie SPAETH, Sandrine VIEILLARD, Jean VIGREUX

Enseignants ayant donné procuration : Bassir AMIRI, Oscar FREAN

Personnels IATOS présents : Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Marie BONJOUR,

Personnels IATOS ayant donné procuration : Catherine AYMONIER, Armelle COUILLET, Dominique ETIENNE, José PRADA,

Etudiants présents : Maxime CARVALHO, Victor PETIT, Alexandre TANAI

Personnalités extérieures ayant donné procuration : Claude DHOTE, Axel OTHELET

Membres invités : Chantal GIRARD, Patricia VERNIER

Le doyen ouvre la séance à 14 h. Il remercie les membres présents. Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du CR du Conseil du 21 octobre 2010
- 2) Examen des statuts de l'UFR
- 3) Budget 2011
- 4) Campagne d'emplois 2011 (Enseignants-chercheurs)
- 5) Bilan du 1^{er} semestre et perspectives
- 6) Bilan du Plan Réussite en Licence
- 7) Questions diverses

Le Doyen : y-a-t-il des questions diverses ?

J . M.. Caluwé : réflexion sur opportunité à prévoir des suppléants pour pouvoir être représenté.

Le Doyen : ce n'est pas prévu dans les statuts. La question sera posée à J. Barrin.

M. Carvalho : inquiétude sur état fac. et moyens alloués. Besoin vital d'une salle pour que les étudiants puissent débattre.

Le Doyen : intervention en AG lundi ; j'ai insisté sur le fait que le blocage de la fac était une mauvaise chose y compris pour la défense d'opinions légitimes. J'ai proposé d'ouvrir les locaux pour la discussion. J'ai reçu une délégation de la coordination étudiante avec laquelle j'ai dialogué. Leur demande a été transmise aux responsables de sections :

- pas de partiels le 23/11 ; leur permettre de participer aux actions menées ; répondre à leur demande de local : ils disposeront d'une salle de réunion (sous-sol bâtiment A) tous les jours, lundi au vendredi – de 12h à 14h, pour discussion avec les étudiants.

- Souhait d'un local à titre définitif : difficulté pour l'ensemble de la communauté. Une solution à l'étude est la mise à disposition de locaux à l'Arsenal. Mais cela concerne seulement un couloir avec de petits bureaux et une salle de 200 m² ne pouvant accueillir que 19 personnes (normes de sécurité). Autre solution envisagée : quitter le centre-ville (hors de question).

M. Carvalho : la commission Patrimoine pourra analyser et proposer des solutions (dans les sous-sols) : des associations étudiantes ont fait des demandes pour entreposer du matériel.

Le Doyen : il faut veiller aux normes de sécurité à respecter ; à ce propos, lors du blocage, un personnel a demandé si l'accès aux bureaux était autorisé, compte tenu de la situation (certaines issues bloquées).

F. Baehr : la CGT réserve occasionnellement la salle du sous-sol bâtiment A et ne l'occupe pas de façon permanente. Le CEVU avait entrepris une réflexion il y a quelques années. Seule, l'Université est habilitée à délivrer des locaux aux associations. Des locaux étaient mis à disposition des associations étudiantes à la Maison des Etudiants du campus de la Bouloie.

Le Doyen : je souhaite qu'une MDE soit mise en place par campus (1 au centre-ville ; 1 à Chateaufarine, et pas seulement une MDE sur le campus de la Bouloie ; Les étudiants du centre-ville n'iront pas sur le Campus, alors que les étudiants du campus viennent au centre-ville).

J. Vigreux : je tiens à féliciter le Doyen pour son attitude lors des blocages. Le blocage est un état scandaleux. Il existe d'autres moyens d'action : dialogue dans les amphis. C'est très courageux d'avoir fait lever le blocage. L'Université est un lieu de savoirs, ouverture, dialogue. Merci d'avoir agi dans ce sens pour faire lever le blocage. Ce mode de contestation est celui de lycées mais pas d'universités.

M. P. Behra : il y a 25 ans, il y avait déjà des blocages similaires, seul écho perçu dans la Presse.

V. Petit : il existe un projet de locaux disponibles d'ici 2 ans, notamment une salle de 200 m² à l'Arsenal.

S. Rui : je souhaite que l'on revienne à l'ordre du jour.

I- Approbation PV :

M.R. Guelfucci : dans la phrase (page 2) « il faudrait un groupe de travail pour aider les laboratoires », ajouter : « quand ils rencontrent des difficultés communes » ; remplacer (page 3) « une réunion tous les 15 jours, c'est trop peu » par « c'est impossible » ; remplacer (page 6) « j'ai peur pour les langues anciennes » par « j'ai peur pour toutes les disciplines à petits effectifs ».

S.Vieillard : souhait commission ad hoc pour locaux.

F.Baehr : remplacer représentant étudiant par : M. Carvalho.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

II - Statuts :

Le Doyen : est-il pertinent de demander un directeur-adjoint en charge de la Recherche. Cette responsabilité a été assumée par le Doyen pour défendre tous les aspects de la recherche à l'UFR. Les décisions sont à prendre par le collectif. Faire attention à la dilution des interlocuteurs...

Une rectification n'a pas été actée : périodicité réunions du bureaux : 1 fois par mois à minima (et non tous les 15 jours).

J.M. Caluwé : on a voté lors du précédent conseil.

Le Doyen : il a été demandé de surseoir au vote pour vérifier l'ensemble des statuts.

Le Doyen met au vote les statuts :

Contre : 1

Abstentions : 6

Pour : 21

Les statuts sont adoptés à la majorité.

(P. Vernier s'étant absentée quelques instants, le Doyen propose de traiter la question relative à la campagne d'emploi)

III - Campagne d'emploi :

Le Doyen : 9 postes sont vacants.

La quasi-totalité (sauf 1) ne souffre pas de discussion, compte tenu des effectifs.

Le 9^e (poste O.Thévenin) : aucune demande de la part de la Sociologie. Je propose que ce poste soit mis en jeu entre Sociologie et autres demandes de l'UFR, à savoir 1 demande en Géographie, 1 demande en Histoire médiévale. Il convient de prendre une décision collective sur ce poste.

A.Mariage : lors du précédent conseil, il a été demandé d'établir une liste des postes sur critères. Cette liste fait apparaître 9 postes pour 22 demandes dont certaines demandes de créations.

Classement de 8 postes, selon critères, après la discussion :

LEA Anglais – 1 MCF – renforcer section développement : Lee Garner (était LLCE) – rattachement LHPLE

LEA Espagnol – 1 MCF – Poste Anne Cécile Druet, mutée – rattachement LHPLE

Italien – 1 MCF – Poste Marie Anne Mollaret Corbel, mutation – maintien potentiel – petite section – rattachement ISTA

Histoire de l'Art – 1 MCF – remplacement Monique Halm Tisserant, retraite – rattachement ISTA

Histoire moderne – 1 MCF – remplacement A. Ferrer, retraite – rattachement LSH

Histoire contemporaine – 1 PR – remplacement A.Stora Lamarre, retraite – rattachement LSH

Psychologie cognitive – 1 MCF – Poste Paulin, promotion PR (ATER – section sous-encadrée) – rattachement labo. Psychologie

Espagnol – 1 MCF – remplacement Pierre Thiollière, retraite- rattachement LHPLE

Pour le 9^e poste : 3 possibilités sont envisagées :

- Histoire médiévale : 1 MCF : déficit ;



- Géographie : 1 MCF – renforcement section ;
- Sociologie : (poste O.Thévenin) : aucune demande reçue de la section.

D. J.Jouvenot : je ne suis ni directrice du laboratoire, ni responsable de la section ; j'étais absente au précédent conseil de gestion. Je n'ai jamais entendu parler de ce poste. Nous avons actuellement un ATER sur ce poste. La quasi-totalité du poste occupé par O.Thévenin était pour la LP METI, maintenant sous la responsabilité de L. Ucciani. Qui doit faire la demande ?

Le Doyen : cela relève du responsable de section.

A.Mariage : une réunion a eu lieu en octobre avec les Responsables de section au cours de laquelle leur attention a été attirée sur la campagne d'emploi. L'envoi de fiche de poste type a été faite à tous les responsables de section et Directeurs de laboratoires par Marie Ange Belot.

D. J.Jouvenot : je note l'aide apportée par la Direction dans la situation difficile actuelle de la section Sociologie.

Le Doyen : je rappelle que j'ai défendu la sociologie auprès du Ministère. Sans cette intervention, il n'y aurait plus de sociologie à l'UFC.

J.M. Caluwé : pouvez-vous nous communiquer la liste des autres demandes :

A.Mariage :

3 anglais

3 espagnol

1 italien

2 Histoire moderne

1 Histoire contemporaine

1 Histoire médiévale

1 Histoire de l'art et archéologie (1 fiche Histoire de l'art et 1 fiche Archéologie)

1 TAL

1 Géographie

2 FLE (pas de fiches de poste)

1 Histoire de l'art et archéologie (préhistoire récente)

3 Psychologie

1 Russe

J.M.Caluwé : 2 demandes de postes en espagnol, au vu des effectifs, cela se justifie t'il ?

P.Bérion : l'un est LEA, le second LLCE : 86 étudiants en licences ; 27 en master (soit 113) ; 3300 heures de potentiel ; 7 enseignants chercheurs affectés

G.Padberg : combien de postes de PR espagnol.

Le Doyen : 1 seul.

1 poste mis au concours cette année ; 1 poste PR parti pour promotion de Catherine Paulin.

A.Mariage : les critères retenus sont les suivants : nombre d'étudiants/enseignants – y compris CTU et MEF (voit tableau en annexe)

D. J.Jouvenot : que devient un poste de Professeur en sociologie dont le titulaire n'a pas enseigné depuis 3 ans dans la section ; en ce qui concerne le poste occupé par Olivier Thévenin, celui-ci effectuait la majorité de son service pour les Arts (LP METI) et très peu d'heures de sociologie.

Le Doyen : je souhaite la restitution des différents postes « dans la nature ».

D. J.Jouvenot : je propose qu'une motion soit transmise à la Présidence pour le poste de sociologie dont le titulaire est absent.

M.R. Guelfucci : je suggère que la question de ces postes fassent l'objet d'un autre Conseil.

J.M. Caluwé : je propose que quelqu'un, Dominique, rédige une motion à faire approuver par le Conseil concernant ce poste, compté dans la dotation de sociologie mais dont le titulaire n'effectue aucune heure d'enseignement.

M. R. Guelfucci : je pense que ce n'est pas une bonne idée. Il faut demander à la personne de venir s'expliquer.

M. P. Behra : il faut faire peser ces différents postes sur le budget de l'UFC et non de l'UFR ; il faut enlever ce poste de la dotation de la sociologie.

A. Perifano : je ne comprends pas le rapport entre cette personne qui n'assure pas ses cours et la non demande de poste de la sociologie.

Tout enseignant se doit d'assurer 64h TD minimum, s'il obtient une décharge de service, sauf si la personne bénéficie d'une délégation.

D. J.Jouvenot : depuis 3 ans, on demande à la Présidence des précisions sur ce poste (remplacé par des chargés de cours). Comme O.Thévenin assurait l'essentiel de ses cours pour la LP Meti, c'est peut-être pour cette raison que la section n'a pas fait de demande.

G.Padberg : je m'inquiète du devenir de la LP METI s'il n'y a pas de remplacement d'un MCF. Pourquoi la section Arts n'a pas fait de demande ?

D. J.Jouvenot : c'était à la sociologie de faire cette demande. Sur la nomination d'un ATER, on aurait dû demander un poste.

G.Padberg : je découvre le cas de ce collègue « payé à ne rien faire » ?

P.Vernier : nous percevons une compensation « dérisoire » (4 000 €/an).

G.Padberg : la sociologie est affaiblie par l'absence du titulaire du poste de Prof.d'Université. ; la disparition du poste de MCF (O.Thévenin) affaiblit encore plus la section, et en particulier la section Arts.

J.Vigreux : si on ne se bat pas pour défendre les besoins, on ne peut pas suppléer les carences.

D. J.Jouvenot : je veux attirer l'attention du Conseil de gestion sur la situation difficile de la sociologie.

Le Doyen : je propose que l'on se prononce sur la campagne d'emploi. Tout d'abord le 9^e poste, il faut voter

sur les 3 propositions :

J.M. Caluwé : par rapport au soutien de sous-encadrement, c'est délicat de ne pas tenir compte de la situation.

M. P. Behra : si on ne fournit pas un poste à la LP METI, qui le fera ?

A.Mariage : 1 poste de PAST a été demandé.

P.Bérion : on risque de perdre ce poste. C'est la section géographie qui a recruté. Le profil avait été rédigé par O.Thévenin. Mais la demande formelle n'a pas été faite.

D. J.Jouvenot : Il faudrait 1 MCF et 1 PR. Personne ne coordonne. C'est Florence Cote, contractuelle, qui assure le suivi pédagogique.

Le Doyen : le poste de PAST a été demandé sur le pôle Arts, dirigé par L. Ucciani.

A. Périfano : le poste est complexe.

Le Doyen : je propose que l'on publie le poste de PAST pour le Pôle Arts. Il faudrait créer une commission ad hoc composée d'intervenants ; en fonction du profil de la personne à recruter, le poste sera de telle ou telle discipline.

D. J.Jouvenot : l'ATER recrutée l'an dernier était dans cette optique et conviendrait très bien.

P. Bérion : je tiens à dire que concernant la Géographie, la section comprend 17 enseignants. Je souligne la difficulté de faire face aux enseignements, d'où la demande d'un poste.

J.Vigreux : les arguments de la géographie peuvent être repris en histoire, psycho... Si on veut sauver la LP METI, il faut mettre ce poste en socio, malgré l'absence de demande, pour raisons diverses.

A.Mariage : dans le prochain contrat, nous aurons seulement 2 LP. Je suis favorable à la proposition d'Antonio : profil LP METI + Pôle Arts pour soutien de ce pôle.

P.Bérion : y a-t-il un vivier de candidats ?

D. J.Jouvenot : l'ATER actuellement recrutée est intéressée.

Le Doyen : il y aura d'autres candidats ; je propose la publication de ce 9^e poste ainsi : poste pluridisciplinaire Pôle Arts : recruté par un comité de sélection pluridisciplinaire – sections 17, 18, 19, 22 (philo – esthétique – sociologie – histoire de l'art).

F. Baher : pour le poste de Madame Halm Tisserant, quelle est la décision ?

Le Doyen : ce poste doit être maintenu en histoire de l'art avec rattachement à l'ISTA (seul poste en Histoire de l'art antique alors qu'il y a 3 postes en Archéologie) ; dans le cas contraire, il n'y aura plus d'histoire de l'art antique à Besançon (une demande a été faite avec rattachement au labo. Chrono-environnement).

Je propose de mettre au vote la liste des 9 postes, telle qu'elle a été définie :

Abstentions : 7

Proposition adoptée par : 21 voix.

Le Doyen : je précise que c'est le Conseil d'Administration qui prendra la décision in fine ; envoi publication au Ministère.



M. R. Guelfucci : qui réunit le comité de sélection ?

Le Doyen : le responsable de section.

Pour le poste du pôle Arts, c'est L.Ucciani, que l'on va aider pour le recrutement.

M.Kastberg : Bruno Curatolo n'est-il pas co-directeur du pôle Arts ?

A.Mariage : il a été pressenti pour la recherche du pôle. Il faudra l'associer.

D. J.Jouvenot : qu'en est-il des enseignants en surnombre.

Le Doyen : depuis la LRU, il appartient à l'Université de réaffecter les postes par le biais du CA, au départ des enseignants.

IV - Budget 2011 :

(cf.tableaux commentés par P.Bérion)

Le Doyen remercie Patricia Vernier de sa présence et de son travail dans des conditions calendaires difficiles.

P.Bérion : le mérite du travail présenté revient à Patricia.

Le budget a été réalisé dans un contexte compliqué, chaotique, par le biais d'informations progressives, contradictoires...

La dotation globale n'est pas connue précisément. Il ne faut pas envisager de hausse car notre Université fait partie des Universités les mieux dotées.

Proposition 95 % dotation globale de fonctionnement de l'année dernière.

Stabilité des effectifs étudiants ; nous avons dépassé la prévision initiale en 2010.

Idem en 2011 (nous faisons une évaluation sur septembre 2011).

Extraction des cours complémentaires gérés en centrale par la Présidence : 13 Millions d'euros (cela nécessite beaucoup de moyens pour assurer le suivi, d'où cette décision). Si économies par rapport aux estimations, retour en crédits pédagogiques aux composantes.

13 000 heures complémentaires évaluées pour SLHS, soit : 624 000 €.

Pour information, en 2010, ce sont 697 000 €. qui ont été dépensés pour les cours complémentaires.

Ecart heures complémentaires de 200 000 € non expliqué entre le nombre d' heures déclarées et le coût total consommé.

Les masters enseignements sont à gérer par l'UFR à partir de 2011 (en 2010 les budgets étaient à l'IUFM).

Le budget laisse très peu de marge de manœuvre.

Reprise par la Présidence de la gestion de quelques postes de contractuels sur budget propre (contrats perennes) mais le coût est supporté par la composante (retrait des sommes du budget).

Fluides : 230 000 €

Compensation d'investissements pédagogiques : il est nécessaire de monter des dossiers d'appels à projets très argumentés pour obtenir des dotations complémentaires (l'arbitrage est fait par la Présidence).

Le Doyen : un rééquilibrage est nécessaire sur l'utilisation des crédits des sections : travail à faire ; certaines sections dépensent en fin d'année la presque totalité de leur budget, ce qui rend le travail du service financier particulièrement difficile en fin d'année.

P.Bérion : je propose que l'on demande aux sections un budget prévisionnel. Faire des coupes en fonction des dépenses faites en cours d'année.

Réduction du nombre de CR.

Baisse de 5 % des crédits des sections.

V.Spaeth : comment se fait la répartition entre les sections. En regardant les lignes Linguistique et FLE, la section FLE apparaît sous-dotée

P.Bérion : A partir des effectifs de personnels et effectifs des sections, avec possibilité de réajuster.

Au 15 octobre des 2 dernières années, un point des crédits a été fait et un abaissement a été pratiqué – augmenté sur motivation des responsables de sections

M. R. Guelfucchi : je rappelle que les langues anciennes fonctionnent en transversale. Les sections abondent le budget de Polyglotte.

P. Bérion : la dotation langues anciennes tient compte des remarques faites.

Il y a 2 modes de fonctionnement : en SHS les disciplines correspondent au périmètre d'un département avec plusieurs disciplines, ce qui n'est pas le cas des Langues et lettres

Le Doyen : le dépassement de 200 000 € d'heures complémentaires pose un réel problème ; les effectifs sont stables ; nous avons bénéficié d'une compensation du Plan réussite en licence. Cette surconsommation ne s'explique pas.

Les heures de préparation concours de juillet et les heures assurées pour les MEF de septembre à décembre devaient être financées par l'IUFM : refus du Directeur. Il faudra être vigilant au cours de l'année 2011 pour récupérer la dotation correspondant à ces dépenses (enveloppe supplémentaire pour régulariser)

Réactions sur le budget :

J. M. Caluwé : si les effectifs sont plutôt à la baisse depuis quelques années, qu'en est-il des postes d'enseignants.

Le Doyen : c'est plutôt une hausse malgré la baisse des effectifs étudiants.

B. Rui : il y a des créations de diplômes.

Le Doyen : comment justifier.

Arts spectacle : 2 enseignants titulaires ; Musicologie : 2 enseignants titulaires : entrée massive d'intervenants extérieurs pour ces 2 disciplines

L'Université acceptera t'elle de maintenir des formations aussi déficitaires ?

J.M. Caluwé : Le Plan réussite en licence avec le dédoublement des TD à 25 au lieu de 45 étudiants a provoqué une explosion des heures complémentaires

Le Doyen : 80 000 € ont été injectés ; mais faut-il maintenir les dédoublements à 25 ou remonter à 30 étudiants par groupe de TD ? d'autant que le bilan tiré par l'Université est négatif ; le taux d'échec est

plus élevé depuis la mise en place du PRL (pas pour toutes les disciplines) ; pour l'avenir, l'enveloppe est maintenant globalisée dans le budget.

L'Université va de plus en plus insister sur des projets.

S. Vieillard : pour les heures complémentaires, une nouvelle grille est prévue, avec un volet d'heures complémentaires.

Le Doyen : une commission doit réfléchir dans le cadre du référentiel ; 42h maximum de décharge peuvent être autorisées pour responsabilités pédagogiques, administratives...

G. Padberg : je n'ai pas noté les chiffres des frais de fonctionnement du patrimoine.

P. Vernier : 267 000 € sur le CR général (CR 200) dont 230 000 € pour les fluides.

Le Doyen : j'ai insisté pour que les dépenses de fluides relèvent de la gestion de la composante ; les économies réalisées pouvant permettre un redéploiement des crédits pour des projets pédagogiques (contrôle des dépenses) ; la Présidence souhaitait gérer la globalité en centrale.

J. M. Caluwé : est-il possible de nous mettre à disposition les tableaux présentés en Conseil.

P. Bérion : ces tableaux seront sur le site UFR.

J. M. Caluwé : une commission pourrait réfléchir aux économies à faire (ou faire appel à un expert).

Le Doyen : une commission Hygiène-sécurité est prévue ; je souligne les difficultés rencontrées en raison de la complexité des locaux, différentes modalités de chauffage ; il faudrait convaincre l'université d'investir (mais ce sont des sommes colossales). Exemple du 47 rue Mégevand : la municipalité envisageait de vendre les locaux. C'est l'Université qui assure l'entretien de ces locaux.

V. Spaeth : je signale que les locaux restent régulièrement allumés au 47 (je propose d'apposer des affichettes).

M. P. Behra : il est difficile de se prononcer sur ce budget (complexe) ; il faudrait avoir des informations complémentaires.

P. Bérion : la dotation est la même que l'année dernière moins 5 % ; s'y ajoutent les recettes envisagées, essentiellement les droits d'inscription et crédits de recherche des laboratoires.

D. J. Jovenot : quel contrôle est-il fait sur les heures déclarées par les enseignants dans le cadre du référentiel.

Le Doyen : c'est le rôle du responsable de section

A. Mariage : une charte va être élaborée pour le référentiel ; réunion Commission CEVU.

M. P. Behra : un contrôle est déjà assuré actuellement par l'entrée des heures dans le cadre des emplois du temps.

Le Doyen propose de voter le budget :

Abstentions : 9

Budget voté par 19 voix

V – Bilan 1^{er} semestre et perspectives :

Le Doyen : les effectifs se sont stabilisés ; on assiste à un redéploiement vers des disciplines classiques : psycho, lettres classiques, italien, sociologie...

Les disciplines nouvelles telles : musicologie, arts du spectacle, LP voient un certain tassement.

Eléments de réflexion pour les années à venir.

3 560 inscrits actuellement ; la moitié des doctorants ne sont pas encore inscrits.

Il est important de participer aux forums, Journée portes ouvertes et autres manifestations pour maintenir, voir augmenter nos effectifs...

Avant on perdait des effectifs au cours de la première année. Maintenant, les mouvements sont davantage semestriels ; il y a nécessité d'assurer un suivi tout au long du cursus des étudiants.

L'UB a fusionné 2 composantes (sur 3) et souhaite fusionner en 1 seule composante. Elle a créé des diplômes que nous avons. Il y a un risque de mise en perspective des 2 Universités pour négociation du partage des diplômes.

P. Béron : les Masters Enseignements sont un apport de 148 étudiants.

Le Doyen : il faut être vigilant sur les concours, soutenir les équipes ; le niveau d'excellence est à maintenir.

Concernant l'organisation des examens : les taux de réussite seront un élément clé pour l'avenir.

VI – Plan Réussite en Licence :

Malgré des moyens importants, la hausse des taux de réussite n'est pas en adéquation avec les opérations lancées. Le plan ne sera vraisemblablement pas reconduit en L3.

VII – Questions diverses :

- Travaux patrimoine :

le patrimoine disposera de 3 enveloppes :

1 enveloppe structurelle gérée par l'Université pour les très gros travaux ;

Les petits travaux gérés directement par la composante ;

Les travaux intermédiaires : sur budget Université – gestion par la composante.

- Conseil gestion du 16/12 : ce conseil est annulé (sauf si question urgente à gérer).

Prochain conseil le 17/1 : élection futur Doyen et Pot Nouvel An.

- Retard de paiement des Contrats Emploi Etudiants :

C. Jeanningros : les causes sont diverses : 1 enveloppe perdue ; des pièces complémentaires non transmises par les étudiants, certains enseignants n'ont pas transmis les heures effectuées. Il ne reste que 2 contrats en cours de traitement (les autres ont tous été transmis et les étudiants ont été informés) ; la signature devrait permettre de verser un acompte (si les heures ont été déclarées).

M. P. Behra : il n'est pas normal que des étudiants n'aient toujours pas perçu de salaire et qu'en est-il de leur couverture, en cas d'accident ; je pense notamment au poste d'accueil, mais c'est vrai également pour les



- autres étudiants.

- Site Google books sur le site de l'UFR :

M. P. Behra : qui a fait le lien sur notre site de l'UFR ?

Le Doyen : nous allons demander à Jacky Frossard la suppression.

Séance levée à 17h45

Secrétariat de séance

Chantal Jeanningros